


Volet B
**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

 Réservé
au
Moniteur
belge

 Obligatoire de remplir
N° d'entreprise unique


26083021



- 9 JUIN 2026

N° d'entreprise : 0718 762 575

Nom

 (en entier) : **ALIBABA SMART HUB BELGIUM**

(en abrégé) :

 Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

 Adresse complète du siège : **Rue Saint-Exupéry 32, 4460 Grâce-Hollogne**
Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire

Extrait de la résolution écrite de l'actionnaire unique prise le 24 octobre 2025:

Décision 1 : Renouvellement du mandat du commissaire

Le mandat du commissaire ayant pris fin lors de l'approbation des comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2024, l'actionnaire unique décide de renouveler le mandat de BDO Réviseurs d'Entreprises SRL (inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro d'entreprise 0431.088.289), ayant son siège à rue Waucomont 51, 4651 Battice, représentée à cet effet par Monsieur Christian Schmetz (A02370), réviseur d'entreprises, en qualité de commissaire de la Société, pour un terme de trois ans.

Le mandat du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2027.

[...]

Décision 2 : Nomination mandataires spéciaux – formalités

L'actionnaire unique décide ensuite de désigner comme mandataires spéciaux, avec pouvoir de substitution et chacun agissant individuellement Monsieur Gert Cauwenbergh, Mme Annick Garcet, Mme Amber Claes et Mme Chloë Everaert du cabinet d'avocats KPMG Law BV, ayant son siège social à Luchthaven Brussel Nationaal 1K, 1930 Zaventem, afin d'accomplir toutes les formalités concernant la décisions susmentionnée, y compris mais non limitée à, la rédaction, la signature et le dépôt des formulaires de publication au greffe du tribunal de l'entreprise compétent en vue de la publication aux Annexes du Moniteur belge.

Pour extrait conforme,

 Annick Garcet
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/06/2026 - Annexes du Moniteur belge